

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

18 DÉCEMBRE 2008

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

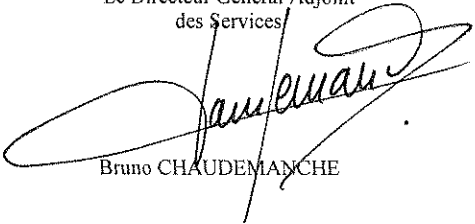
OBJET

**Attribution du marché
de régie publicitaire
pour différents supports
de communication**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 19 décembre 2008
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 19 décembre 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 décembre 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Bruno CHAUDEMANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille huit, le 18 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 décembre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Madame BÈLE, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SADI, Madame KÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Madame BOUTIN
Monsieur STUCKERT à Monsieur LEBRAY
Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Madame ROCCHETTI à Madame de CIDRAC
Monsieur PERRAULT à Monsieur PIVERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI

Secrétaire de Séance :

Monsieur RAVEL

N° DE DOSSIER : 08 J 10

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RÉGIE PUBLICITAIRE POUR DIFFÉRENTS
SUPPORTS DE COMMUNICATION

RAPPORTEUR : Madame MAUVAGE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Ce marché a pour objet de confier les opérations de régie publicitaire pour les supports de communications suivants : Journal de Saint-Germain, guides, programmes et tout autre support promotionnel ou de communication.

Le titulaire sera chargé de trouver des annonceurs pour chaque numéro du Journal de Saint-Germain, soit 20 numéros par an. Le Journal de Saint-Germain compte 20 pages et 30 annonceurs par numéro en moyenne.

En fonction des besoins du service de la communication, le titulaire devra par ailleurs trouver des annonceurs pour tous les autres supports (guides et notamment le Guide de la Ville, programmes et autres supports promotionnel ou de communication).

Les démarches commerciales auprès d'annonceurs potentiels s'effectueront au nom et pour le compte de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

La part des recettes nettes reversée à la Ville par le titulaire est de 62 % de son chiffre d'affaires quel que soit le support, soit pour l'année 2009 un minimum garanti de 194 680 € H.T..

Le marché est conclu pour un an et prend effet à compter du 1^{er} janvier 2009. Il est renouvelable par période d'un an sans que sa durée totale n'excède 4 ans.

Pour le Journal de Saint-Germain, les parutions débiteront en 2009 avec le numéro qui sortira au mois de janvier.

La Commission d'Appel d'Offres a attribué ce marché à la Société ESER au cours de sa séance du 9 décembre 2008.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

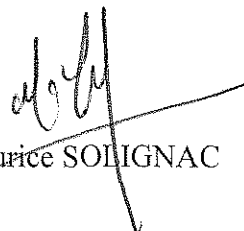
À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'attribution du marché de régie publicitaire pour différents supports de communication à la Société ESER,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseiller Général des Yvelines



Maurice SOLIGNAC